

EUROPE. — MOYEN AGE

FRANCE. — XII^E-XIII^E SIÈCLE

LES CLASSES SUPÉRIEURES. — COSTUME CIVIL.

13	6	12	9	11	2	7	14	10
4		3		5		1	8	

Les statues des portails de Saint-Germain des Prés, de l'abbaye de Saint-Denis, des cathédrales de Paris et de Chartres, des églises de Sainte-Marie de Nesle, de Sainte-Benigne de Dijon, de Châlons-sur-Marne, de Notre-Dame de Corbeil, etc., dont plusieurs sont aujourd'hui à Saint-Denis et au musée de Cluny, ont été l'objet d'examens approfondis. La preuve est acquise aujourd'hui que les artistes des XI^e, XII^e et XIII^e siècles, ayant à représenter des personnages appartenant aux V^e et VI^e siècles, leur ont fait porter les costumes qu'ils avaient sous les yeux. Cela s'est fait ainsi pendant tout le moyen âge. Clovis et Childebert, Clotilde et Ultrogothe n'ont jamais porté qu'en sculpture des costumes qui ne furent répandus en Europe qu'à la suite des premières croisades.

Les longs vêtements adoptés en France par les hommes et les femmes des classes supérieures datent, en effet, de cette époque. Pendant la période carlovingienne la tunique des hommes ne dépassait pas les genoux; ce n'est qu'à partir des premières années du XII^e siècle que leurs robes descendirent au moins jusqu'aux chevilles. Cela venait d'Asie, et tout en révèle l'origine byzantine, la nature des étoffes, leur décor, leur tissé et leurs brochés, l'élasticité, la légèreté, les petits plis, les galons, se trouvent représentés sur les monuments byzantins des XI^e et XII^e siècles, ainsi que les accessoires, les parures de tête, les couronnes ou le cercle d'or retenant la chevelure, les bijoux, etc. Il y avait beaucoup de femmes nobles aux premières croisades, elles en revinrent éprises du goût oriental; la commerçante Venise s'appliquait à les satisfaire avec des produits de provenance directe; les étoffes, les bijoux, les petits meubles, sont désignés dans les écrits et inventaires du temps comme *ouvrages de Damas, d'Inde, sarrasinois*.

La statue nimbée, n^o 1, représentant Clotilde, femme de Clovis I^{er}, est le type le plus complet du costume féminin au XII^e siècle; il se compose d'un corsage ajusté au plus près, prenant le ventre, n'ayant qu'une ouverture de dimension restreinte en haut de la poitrine, et lacé dans le dos. Une ceinture d'étoffe faisant le double tour, à bouts prolongés, retombants, couvre la jonction du corsage et de la jupe traînante. Les manches recouvrantes sont très-larges. Cette robe était posée sur la chemise, visible au cou et descendant jusqu'aux pieds; ou, plus souvent encore, elle était mise sur une robe intermédiaire, dont la manche étroite était fermée au poignet. Dans notre exemple le manteau ouvert ne cache pas la poitrine, il descend droit des épaules; les bras en sont couverts et de leur repli soulèvent les coins du vêtement semi-circulaire, ce qui lui fait former des plis étagés en cascade. La chaussure pointue (voir n^o 2) ajustée, couvre le pied, se recourbant, dit Guilbert de Nogent, à la mode de Cordoue.

La coiffure est une couronne verticale en orfèvrerie. Les cheveux, divisés sur le milieu du front par une raie, sont réunis de chaque côté en deux grandes mèches non tressées, enroulées et réunies par des rubans ou des galons; ils descendent au-devant des épaules dans toute leur longueur. Point de collier, mais une plaque de poitrine à l'endroit du fermail du vêtement intérieur. Tel est l'ensemble de ce costume féminin ne laissant visibles que le visage, à peine le haut du cou et les mains. On y employait la soie, les fines toiles, la mousseline.

La chemise en toile légère était à petits plis et bordée de gansés d'or aux endroits visibles, le cou et les manches.

Le corsage, le justaucorps, était d'une sorte de tricot de soie crépelée, si élastique, si souple, que la tension sur les seins fait disparaître la gaufrure de l'étoffe. (On fabrique encore aujourd'hui de ces soies crépées dans tout l'Orient.) La jupe de soie était tantôt unie, tantôt brochée d'or ou tissée de soie de couleurs différentes; mais la quantité et la nature des plis démontrent qu'elle était toujours légère de tissu, et il en était de même pour les larges manches aux ouvertures frisées comme des ruches. La ceinture était en étoffe avec des applications d'orfèvrerie, de pierres fines; elle était passémentée et à plat pour ceindre jusqu'à son retour où on la nouait. Elle se terminait en une cordelette de soie tressée dont le nœud lâche était fait; les bouts pendants étaient ornés de bagues d'orfèvrerie. Quelquefois cette ceinture ne consistait qu'en une longue bande d'étoffe très-riche.

Le manteau semi-circulaire était de même coupe pour les deux sexes; il était aussi de soie fine et non doublé de fourrures comme on le fit plus tard; le nombre et la nature des plis l'indiquent; rarement décoré de broderies ou fait avec des étoffes à dessin, il était souvent passémenté sur les bords. Les couleurs les plus usitées étaient le rouge, le bleu, le vert. Il y avait plusieurs manières de l'attacher: ou on le croisait sur la poitrine en le retenant sur l'épaule avec une simple fibule, ce qui exigeait une ampleur à la romaine (voir n° 3), ou plus simple, ne se croisant pas, il était fixé au haut du thorax par un nœud fait avec l'étoffe du manteau même. On passait cette étoffe par une ouverture garnie de métal sur le bord opposé et on y faisait un nœud pour l'empêcher de repasser (voir n° 8). Cette façon était assez fréquemment usitée pendant le XII^e siècle et, comme elle exigeait la plus grande souplesse de l'étoffe, les bords du manteau n'étaient point passémentés pour ce cas. La manière la plus généralement répandue était de relier les deux bords rectilignes par un cordonnet allant de l'un à l'autre et permettant de tenir le vêtement plus ou moins ouvert, ou de le fermer tout à fait. La ganse, fixée d'un côté, passait de l'autre à travers une boucle où se faisait l'arrêt à volonté; le point de départ et celui de passage avaient, en ce cas, la même apparence extérieure, celle de boutons de métal fixés sur l'étoffe (voir n° 5), ou encore, le cordonnet, fixé d'un côté, passait de l'autre à travers un œillet et, noué, laissait pendre l'excédant au dehors (voir n° 4); on appelait cette manière: *lacer le manteau*.

Le manteau était plus court que la robe; il appartenait particulièrement à la noblesse. La façon de le porter en fut une marque qui ne s'effaça qu'à la fin du XIV^e siècle.

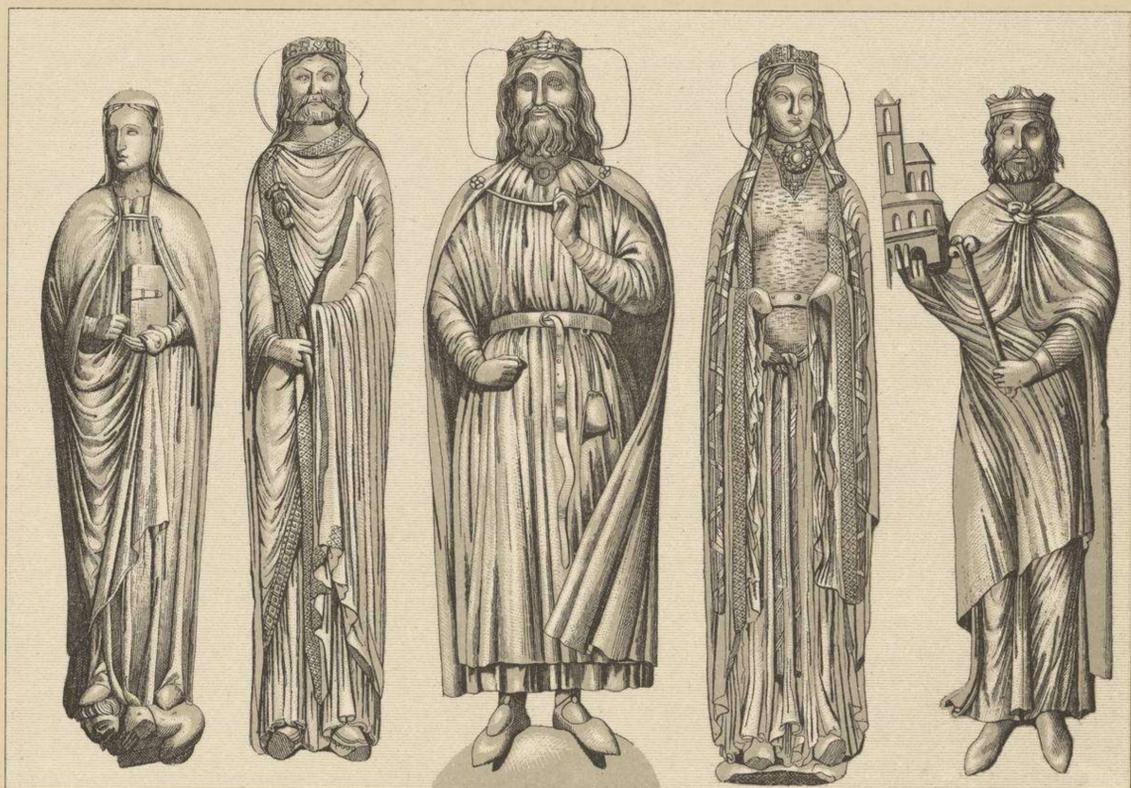
Le port de ce long vêtement exigeait une éducation complète, une habitude prise dès l'enfance, dit M. Viollet-le-Duc (1), auquel nous devons la plus grande partie de nos renseignements; la démarche des dames était lente, mesurée; à la promenade elles faisaient usage de cannes longues surmontées d'un oiseau (M. Quicherat).

Nous parlerons en leur temps des souliers ajustés, prolongés en pointe, et des couronnes orfévrées, pour lesquelles il n'y eut de classement nobiliaire que depuis le XVI^e siècle.

Le costume des hommes était beaucoup plus simple et plus pratique.

Le manteau était le même, comme on l'a vu, mais la robe non traînante ne dépassait guère les chevilles; par-dessus on portait le *bliaut*, que l'on ne mettait pas sans le manteau lorsqu'on était paré. Ce bliaut est une tunique sans autre ouverture que le passage de la tête, composé d'une seule pièce d'étoffe, plus étroite à la hauteur des épaules qu'en bas de la jupe où elle était fendue jusqu'à une certaine hauteur pour la facilité de la marche; les deux parties de cette unique pièce d'étoffe retombaient devant et derrière, laissant le bas de la robe à découvert (voir n° 5). La robe qui était sous le bliaut était habituellement faite de lin; elle était posée sur la chemise et

(1) *Dictionnaire raisonné du mobilier français, Vêtements.*



MOYEN-AGE

MIDDLE AGES

MITTELALTER



IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Gaulard lith.

souvent en tenait lieu. On en superposait parfois plusieurs, selon la saison. La manche, serrée au poignet, était très-large et étoffée à la naissance, nullement gênée par le b্লাইत qui, lui, n'avait pas de manches. La ceinture, en rapprochant les deux pans du b্লাইत autour de la taille, ne rétrécissait pas le passage nécessaire aux amples entourures des manches de la robe. Une fois le b্লাইत passé, on fermait avec une agrafe la fente pratiquée pour le passage de la tête. Ces b্লাইत étaient, au commencement du XIII^e siècle, ornés de bandes d'ornements, d'orfrois, de broderies, posées en bordure.

La ceinture dans le costume civil ne fut reprise par les hommes que vers la fin du XII^e siècle. Elle est longue, étroite et bouclée, en cuir souple ou en tissé de soie, garnie de métal doré ou émaillé, rivé à même pour l'empêcher de se plisser. Cette ceinture était aussi portée par les femmes (voir n^o 7); on y accrochait l'*aumônière* qui fut, jusqu'au XIV^e siècle, le complément indispensable du vêtement journalier. C'était alors un petit sac avec deux cordons (coulants) pour le fermer, retombant des deux côtés, et un autre servant à la suspension et à l'ouverture.

La chevelure, divisée sur le front comme celle des femmes, tombait sur les oreilles et derrière le cou. Elle était maintenue, pour les hommes comme pour les dames, lorsqu'ils ne portaient pas de couronne, par un cercle d'or. Au commencement du XII^e siècle la barbe était encore longue; ce ne fut qu'exceptionnellement qu'on lui laissa dépasser le cou dans le courant du siècle; vers la fin la mode en était passée.

Les variantes des costumes féminins ne semblent pas avoir été considérables pendant le XII^e siècle. En avançant, on exagéra d'abord les modes byzantines : les manches traînèrent à terre et le corsage ajusté, moins prolongé, fut encore rendu plus étroit; le luxe des ceintures croissant, ainsi que celui des bijoux de tête, on adopta le cercle d'or ou les résilles ornées de perles et de pierres fines qui en tenaient lieu ou se posaient dessous. Souvent aussi les femmes portaient, sous la couronne ou le cercle, un petit voile circulaire de soie transparente ou de fin lin, dont elles s'encadraient le visage, rejetant le bout en arrière par-dessus l'épaule (voir n^{os} 7 et 12). Le costume des hommes avait suivi la marche contraire, et vers la fin du siècle la coupe en était de plus en plus simple et il était de plus en plus facile à porter (voir n^{os} 5 et 6).

Les n^{os} 9, 10, 11 sont des statues d'ecclésiastiques. L'évêque mitré porte la barbe. — Entre autres pièces de leur costume, on remarque l'*amict*. C'était un des treize vêtements du prêtre officiant. Cette pièce d'étoffe qui est abaissée sur le cou de ces trois ecclésiastiques et y figure comme un capuchon replié, était relevée et voilait la tête du prêtre montant à l'autel; elle était abaissée au moment de l'office; l'usage en durait encore au XIII^e siècle. Les deux clercs ou diacres portent le *manipule*; cet accessoire était une bande de lin attachée au poignet gauche et servant à la propreté des objets employés à l'autel. Ce purificateur était une marque distinctive. On brodait l'*amict* et le *manipule* comme on brodait l'étoile.

Les manteaux des n^{os} 13 et 14 ont un caractère romain; c'est le *pallium* quadrangulaire de la colonne Trajane. Le portait-on encore au XII^e siècle? Les chaussures et les couronnes paraissent être de cette époque. En tout cas leur présence a facilité l'erreur des premiers antiquaires.

Provenance de ces statues et noms sous lesquels elles sont consacrées :

N^o 1. Clotilde, femme de Clovis; portail de Notre-Dame de Corbeil. —
N^o 2. Haregonde, femme de Clotaire I^{er}, portail Notre-Dame de Paris.
— N^o 3. Clovis I^{er}; portail de Notre-Dame de Corbeil. — N^o 4. Sainte-
Geneviève; portail de Saint-Germain-l'Auxerrois. — N^o 5. Clovis I^{er};
abbaye de Sainte-Geneviève de Paris. — N^o 6. Childebert I^{er}, fils de
Clovis; même provenance. — N^o 7. Ultrogothe, femme de Childebert I^{er};

ibid. — N^o 8. Childebert I^{er}; statue qui recouvrait son tombeau. —
N^o 9. Saint-Marcel, évêque de Paris; portail de Saint-Germain-
l'Auxerrois. — N^o 10. Prêtre; portail de Notre-Dame de Chartres. —
N^o 11. Prêtre; portail de Saint-Germain-l'Auxerrois. — N^o 12. Frédé-
gonde, femme de Chilpéric I^{er}; portail de Notre-Dame de Paris. —
N^o 13. Chilpéric I^{er}; même provenance. — N^o 14. Clotaire I^{er}; ibid.

(Publié par Montfaucon, Monuments de la monarchie française.)